

Publié le 28 mai 2014

La Sadiv, une équipe pour six métiers

En étoffant en 2004 ses compétences d'aménageur et de constructeur avec un service de conseil et d'assistance aux petites communes, la Sadiv a voulu apporter une réponse aux différents besoins des collectivités, quelle que soit leur importance. La Sem est devenue en dix ans un acteur majeur du développement de l'Ille-et-Vilaine.



« Nous conduisons des opérations d'aménagement et de construction au service de collectivités de toute taille sur l'ensemble du territoire », explique Patrick Dubois, directeur général de la [Sadiv](#). « Nos missions d'assistance aux petites communes, confiées depuis 2004 par le département, connaissent également un vif succès ». Créée et portée depuis 2003 par le Département d'Ille-et-Vilaine, soutenue par les communautés et les grands acteurs économiques et financiers locaux, la Sem a développé un savoir-faire sur six métiers pour répondre aux besoins des collectivités : aménagement à vocation économique ou d'habitat, construction tertiaire, d'habitat ou d'équipement publics, et assistance aux communes de moins de 2000 habitants et cantons jugés prioritaires.

« Les premières missions spécifiques à l'ingénierie territoriale ont débuté il y a 9 ans », précise Patrick Dubois. « Elles concernent toute une palette de problématiques qui vont de l'aménagement à la construction, en passant par les problèmes fonciers tels que l'expropriation et la préemption, les problèmes d'urbanisme (procédures de Zac, de lotissement...), ou encore les diagnostics liés aux bâtiments publics (agrandissements, réhabilitations ...) ».

Une mobilisation en amont

« Dans tous les cas, la Sadiv se mobilise en amont des projets pour aider chaque commune ou

intercommunalité à concrétiser leur opération, en mettant à leur disposition les éléments techniques, juridiques ou administratifs nécessaires à la prise de décision », poursuit Patrick Dubois. Dans les plus petites municipalités, qui ne disposent pas de services adaptés, la Sem apporte une réponse aux problématiques urbaines face au désengagement de l'état en matière d'ingénierie. Le département avait déjà anticipé cette situation en déconcentrant ses services dès la fin des années 1990. Il a alors mis en place sept agences réparties sur toute l'Ille-et-Vilaine. Toujours opérationnelles, elles complètent aujourd'hui l'activité de la Sem par leur présence sur l'ensemble du territoire départemental.

Plus de 200 missions de conseil et assistance ont ainsi été effectuées par la Sadiv dans les communes de moins de 2 000 habitants. Elle aide, par exemple, à préciser vers quel axe et sur quel type d'habitats une petite commune va pouvoir se développer. "On amène tout notre savoir-faire en matière d'aménagement, mais aussi par rapport aux évolutions de la législation, ou encore en vérifiant la faisabilité financière d'une opération". Une précieuse approche technique, financière et de programmation pour les petites collectivités.

Par Marie-Anne RAMAZZINA